



COMITÉ DE PROTECTION DES ANIMAUX DU CCNB

APPEL DE CANDIDATURES

**Le CCNB a besoin de vous – à titre de représentant bénévole du public –
pour son Comité de protection des animaux**

*Il y a présentement un (1) poste de représentant(e)
à pourvoir au sein du comité*

Le **Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)** recherche une personne de la communauté pour combler un poste au sein de son **Comité de protection des animaux**. Plus précisément, le CCNB est à la recherche d'une personne qui :

- s'intéresse aux questions touchant le soin et le bien-être des animaux en science;
- n'est pas à l'emploi du CCNB ou de l'Institut de recherche sur les zones côtières, et ne l'a pas été dans le passé.

Mandat du comité

Le comité est responsable de la surveillance de l'utilisation éthique des animaux au CCNB. Il s'assure que l'on applique des soins optimaux basés sur des normes scientifiques acceptables lors de l'utilisation des animaux. Actuellement, le CCNB loue ses installations aquacoles de Caraquet à un institut de recherche qui y réalise des activités d'expérimentation sur des poissons; le Comité de protection des animaux encadre ces activités sur le plan éthique. Le CCNB est certifié par le Conseil canadien de protection des animaux.

Composition

Le comité se compose d'une présidente employée du CCNB, d'une vétérinaire-consultante, d'un professeur/chercheur de l'Université de Moncton, campus de Shippagan, d'une personne du public, du responsable de l'animalerie, d'une personne à l'emploi du CCNB qui n'utilise pas des animaux et de la coordonnatrice du comité et employée du CCNB. Une seconde personne représentant le public complètera le comité.

Fonctionnement du comité

Le comité se réunit en moyenne trois (3) fois par année le jour, à Caraquet; les réunions durent environ une heure et trente minutes. Les membres du comité sont parfois appelés à commenter des documents par courriel.

Vous désirez vous impliquer?

La personne intéressée doit :

- Soumettre un curriculum vitae accompagné d'une courte lettre expliquant les raisons pour lesquelles elle souhaite devenir membre du comité;
- Envoyer sa candidature d'ici le **27 janvier 2017** à la coordonnatrice du Comité de protection des animaux du CCNB, Éline Castonguay, à l'adresse elaine.castonguay@ccnb.ca.

Pour en savoir davantage sur le Comité de protection des animaux, consultez la section « Éthique de la recherche » du site Web du CCNB à l'adresse www.ccnb.ca (en page d'accueil, cliquez sur « Entrepreneurship et Innovation » puis « Recherches et services industriels »). Vous pouvez aussi communiquer avec la coordonnatrice au (506) 726-2466.